

Le chien citadin dans la métropole Lyonnaise



Plan d'actions

Enjeux :

- Le bien vivre ensemble sur l'espace public par une cohabitation harmonieuse.

Objectifs :

- Pour la collectivité : organiser l'espace public afin d'éviter des situations conflictuelles entre usagers.
- Pour les usagers : respecter certaines règles de bonne conduite et respecter les autres usagers.

2 leviers :

- L'éducation canine.
- La cani-accueilance.

La sensibilisation à l'éducation canine

Notre but :

- Des maitres de chiens qui s'assument !
- Des maitres de chiens qui contrôlent leur animal sur l'espace public !



Action mise en place :

Sensibiliser les propriétaires de chiens à la nécessité de l'éducation canine.

↳ Un maitre ayant entrepris ce processus assume ses responsabilités.



Mallette pédagogique

BON CADEAU
ATELIERS CANINS OFFERTS

Vous aimez le chien pour la ville ?
Et souhaitez en faire profiter vos proches ?
Grand Lyon vous propose des ateliers canins gratuits.

Le Ministère de l'Équipement Rural vous propose de participer à un atelier canin gratuit. Ce atelier canin gratuit est destiné à tous les habitants de Grand Lyon. Il vous permettra de découvrir les bienfaits du chien pour la ville et de rencontrer d'autres amoureux du chien.

Conférence pour tous les habitants de Grand Lyon 14.00	Atelier pour tous les habitants de Grand Lyon 14.00	Ballade pour la découverte de votre chien 12.00
---	--	--

Reservations sur www.grandlyon.com/formation

LUI & MOI
c'est pour la ville!

www.grandlyon.com **GRANDLYON**
la métropole

LUI & MOI
c'est pour la ville!

GRAND LYON
la métropole

www.grandlyon.com
0 7 7

GRANDLYON
la métropole

Dispositif : Lui & Moi c'est pour la ville !



Acquisition
d'un chien

1^{ère} visite chez
le vétérinaire



Remise
Mallette
pédagogique



Os distributeur
de sacs



Bon cadeau :
3 ateliers
canins offerts

Guide
chien citadin



Conférence Éducation Socialisation
Inscription site web GL

Invitation

ATELIERS CANINS OFFERTS

pour les chiots de moins de 12 mois



Vous venez d'acquérir un chien ?

Ce dispositif est fait pour vous !

Venez participez à ces 3 ateliers animés par des éducateurs ou des clubs canins.



La Métropole de Lyon vous propose par le biais du dispositif «Lui et moi c'est pour la ville», de bénéficier gratuitement d'une sensibilisation à l'éducation canine pour vous aider à évoluer avec votre nouveau compagnon.

1

Conférence

pour mieux connaître
son chien

1h30

En salle, sans chien

2

Atelier

pratique sur
l'éducation canine

1h30

En extérieur, avec votre chien

3

Balade

pour la socialisation
de votre chien

1h30

En extérieur, avec votre chien

👉 Calendrier des ateliers et inscription sur www.grandlyon.com/monchien



LUI & MOI
c'est pour la ville !

Bon cadeau

Un dispositif gagnant / gagnant



COLLECTIVITÉS

ÉDUCATEURS

CHIENS

MAITRES

NON PROPRIÉTAIRES DE CHIEN



Des espaces dédiés qualitatifs

Objectifs :

- Développer la **cani-accueilance** : mieux accueillir les propriétaires de chiens sur l'espace public.
 - Égalité de tous les usagers en matière d'accessibilité aux différents espaces de promenade doit être respectée.
- Développer des **aires d'ébats qualitatifs** :
 - **Accueillante** : invitant au respect des équipements mis à disposition par la collectivité.
 - En lien avec des **collectifs de propriétaires identifiés**.
 - **En partenariat avec les communes** : rôle de proximité
Création, travaux, entretien, gestion, identification et lien avec les collectifs de propriétaires de chiens.



Parc Bazin
Quartier Montchat
Lyon 3

**Des aires d'ébats
qualitatives**





Confluence
Lyon 2



Parc Manillier Pierre Bénite



Création d'une réglementation adaptée

RÈGLEMENT DES AIRES CANINES DE LIBERTÉ

Pour protéger l'environnement et les équipements :

- L'aire est réservée aux propriétaires ou détenteurs de chiens,
- Les chiens sans laisse (hors catégories I et II) sont autorisés et restent sous la garde et la responsabilité de leur maître (propriétaire ou détenteur),
- Les chiens de catégorie I sont interdits conformément à la loi n°99-5 du 6/01/99,
- Les chiens de catégorie II sont autorisés à la condition d'être muselés et tenus en laisse par une personne majeure, conformément à la loi n°99-5 du 6/01/99,
- Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent ramasser les déjections de leurs animaux sous peine d'amende et laisser les lieux propres,
- Cette aire ne doit accueillir simultanément que 10 chiens au maximum.

Merci de RESPECTER la tranquillité du voisinage, la végétation, le mobilier et le matériel mis à disposition de la communauté.

- La violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe
- La violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par la Loi n°99-5 du 6/01/99 concernant les chiens de catégorie I et II sont passibles d'amendes et de peines d'emprisonnement.

Des maitres de chiens mobilisés



Fort Montluc
Lyon 3



Nettoyage de l'aire d'ébat
par les propriétaires
de chiens

Des maîtres de chiens mobilisés

Parc Bazin – Quartier Montchat
Lyon 3

GRANDLYON la métropole VILLE DE LYON 3^e Carissimo! CONSEIL DE QUARTIER LES CHIENS DE MONTCHAT

vous proposent une conférence

LA COMMUNICATION CANINE

Communication entre chiens et humains :
comment prévenir les conflits et quand
intervenir.

Jeudi 7 février | 18h30

Espace Elsa Triolet - 53, rue Charles Richard,
69003 Lyon

Conférence canine à destination des
propriétaires utilisateurs
de l'aire d'ébat

Des maitres de chiens mobilisés



Fort Montluc
Lyon 3

Atelier de sensibilisation au
partage de l'aire d'ébat



Accompagnement des communes

Rôle de la Métropole :

- Une politique identique sur tout le territoire.
- AMO : expertise, conseil, méthodologie, outils ...

↪ **Différents outils « prêt à l'emploi » proposés aux communes.**

↪ **Des animations offertes par la métropole, dispensées par des éducateurs professionnels lors d'évènements canins.**





LUI & MOI c'est pour la ville !



CONSEIL D'EXPERT :
Hervé, éducateur canin

La ville est un espace partagé
où tout le monde a sa place.
La respecter, c'est respecter l'autre.

BIEN VIVRE EN VILLE

Pour que votre chien se sente bien et surtout accepté,
il existe quelques règles à respecter.

1

JE LE TIENS EN LAISSE

La loi impose que les chiens
soient tenus en laisse sur
la voie publique et dans les
lieux publics. Les chiens de 1^{re}
et 2^e catégories doivent, eux,
être muselés.



2

JE SUIS EN CHARGE DE SES DÉJECTIONS

Ramasser les déjections de son
chien est une obligation
prévue par le Code pénal
(art R632-1), du règlement
sanitaire départemental et d'arrêts
municipaux.

**Il est donc obligatoire
de les ramasser
PARTOUT et tout le temps.**

Y compris dans les caniveaux,
les espaces verts, les pieds d'arbres
et les bandes plantées.

IDÉE REÇUE

Contrairement aux idées reçues,
les déjections rapportent rien
aux plantes. Leur teneur en azote
les fait même pourrir. L'urine de votre
chien peut également brûler
l'herbe et affaiblir les arbres.

COMMENT LES RAMASSER ?

Il existe plusieurs solutions :
des sacs, du carton,
du journal, des mouchoirs...
Et une fois ramassées :
poubelle !



LUI & MOI c'est pour la ville !



CONSEIL D'EXPERT :
Emilie, éducatrice canine

CHIEN ÉDUQUÉ, MAÎTRE APAISÉ

En ville, la socialisation du chien est le point
de départ primordial de son éducation ! Il existe

3 APPRENTISSAGES INDISPENSABLES

pour bien appréhender les balades en ville :



1

EN LAISSE

2

À L'ÉCOUTE

3

LE RAPPEL

À nous de lui présenter la ville
comme un espace partagé, un milieu d'évolution avec
des règles de sécurité et de convivialité.



Il est important de gratifier les bonnes conduites de votre compagnon
en utilisant des friandises ou ses jouets préférés.
Rémunérer un bon comportement l'encourage à le reproduire.



LUI & MOI c'est pour la ville !



CONSEIL D'EXPERT :
Lucia, vétérinaire

ASTUCES POUR UN CHIEN CITADIN HEUREUX !

LA SORTIE HYGIÉNIQUE

Les besoins ne sont pas identiques en fonction
de l'âge de votre chien. Un chiot ne sait pas se
retenir, il faut donc le sortir 5 minutes après
chaque repas. Pour votre chien adulte,
comme pour les heures de repas, soyez
ponctuels dans vos heures de sorties
afin qu'il ait des repères. Sortez-le au moins
3 fois dans la journée.



LE PLAISIR DE LA PROMENADE

Votre chien a besoin d'exercice physique,
et d'explorer de nouveaux territoires.
L'une de ces sorties quotidiennes doit être
une promenade d'au moins une demi-heure.
Ainsi, il sera bien dans sa tête, confiant
et agréable avec les autres.



JE PRENDS SOIN DE MON CHIEN

Le rendre heureux, c'est aussi en prendre soin :
il est essentiel de le nourrir, le soigner,
l'éduquer, le promener, ramasser
ses déjections et les jeter !



POUR ÊTRE UN CHIEN DES VILLES

Il est important d'éduquer son chien pour qu'il soit mieux accepté !



Je suis un chien
socialisé



Je refuse plus



Je ne discute plus
avec les gens

LUI & MOI
c'est pour la ville !

GUIDE
DU CHIEN
CITADIN
DANS LA
MÉTROPOLE
LYONNAISE

Guide du chien citadin

www.grandlyon.com



GRANDLYON
la métropole

GRANDLYON
la métropole

Conférence

Mon chien au quotidien

Vendredi 5 avril 2019 à 18h30

HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

Animée bénévolement par
«la voix du chien»
éducateur canin

En salle - merci de venir sans votre chien

Thématiques abordées :

- Les besoins fondamentaux chez le chien
- Découvrir les bases de l'éducation canine
- Savoir lire les comportements de son chien
- Guider son chien en ville



Pour l'accueil des
conférences
canines
En mairies



LUI & MOI
c'est pour la ville !

Flyer
personnalisable

Fête du Chien

12 Sept. 2018 à partir de 14h
PLACE DE LA MAIRIE

▼
Nombreuses
animations
pour les chiens
et leurs maîtres



LUI & MOI
c'est pour la ville !

Concept et Organisation de « Fête du chien »

Flyer
personnalisable

Merci de votre attention !

